

Reprises d'études

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU B)

Une équivalence du baccalauréat scientifique

Le DAEU B est un diplôme homologué de droit qui permet au candidat d'obtenir l'équivalent du baccalauréat scientifique ou simplement une mise à niveau, et donc de poursuivre des études supérieures.

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidats doivent être **NON BACHELIERS**, avoir **interrompu depuis au moins 2 ans** leurs études et satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir au moins **20 ans au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme** et justifier à la même date de **2 années d'activités professionnelles**, à temps plein ou partiel ayant donné lieu à une cotisation de la Sécurité Sociale.
- Avoir au moins **24 ans au 1er octobre de la délivrance du diplôme**.

Un candidat ne peut s'inscrire à la formation que dans un **établissement** chaque année.

Pour les candidats étrangers, un **titre séjour** en cours de validité est obligatoire.

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS (au sein d'un lycée) ou DUT (au sein d'une université),
- PACES (médecine, dentiste, pharmacien, sage-femme et pour certains kinésithérapeutes et psychomotriciens),
- Concours paramédicaux (aide-soignant, infirmier, psychomotricien),
- Licence générale.

► REUNIONS D'INFORMATION

2 réunions d'information ont lieu par an :

- 1 réunion en juillet,
- 1 réunion en janvier.

► LIEU DE LA FORMATION

Université Lyon 1
Campus LyonTech La Doua

► CONTACTS

Université Claude Bernard Lyon 1 -
Formation Continue
Service DAEU B - Maison Condorcet
Bureau 005

13 Boulevard André Latarjet
69622 VILLEURBANNE CEDEX

Téléphone : 04 26 23 44 79

Mail : daeub@univ-lyon1.fr

Internet : www.univ-lyon1.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

► Préparation

Période d'orientation d'une durée de 8 jours (de 18h à 20h), afin d'évaluer le niveau d'aptitude et de connaissances du candidat pour débiter chaque module au niveau correspondant :

- **Français** : commentaire de texte (seconde, première ou terminale),
- **Mathématique** : exercices de différents niveaux (seconde, première ou terminale),
- **Chimie** : exercices (première ou terminale),
- **Physique** : exercices (première ou terminale).

► Formation

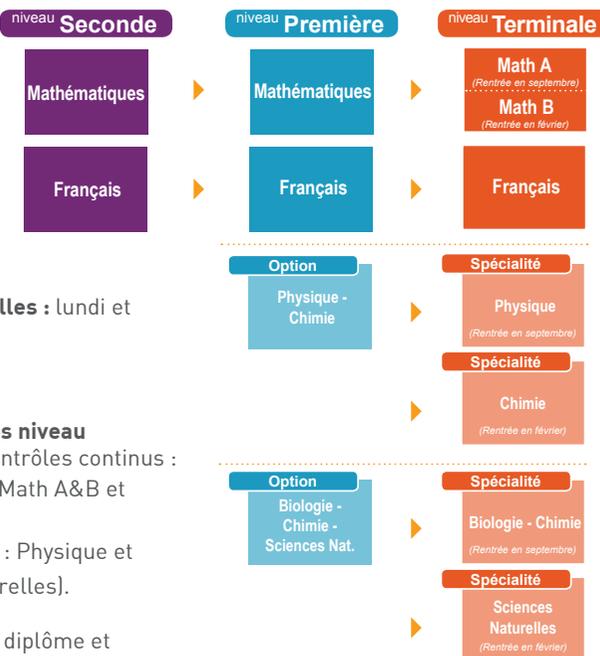
Les enseignements se déroulent de la façon suivante :

2 modules obligatoires :

- **Français** : vendredi de 16h à 20h,
- **Mathématiques** : mardi et jeudi de 18h à 20h.

1 module optionnel à choisir :

- **Physique – Chimie** : lundi et mercredi de 18h à 20h,
- **Biologie – Chimie – Sciences Naturelles** : lundi et mercredi de 18h à 20h.



► Obtention du diplôme

Le diplôme est obtenu lorsque **4 modules niveau Terminale** sont validés par le biais de contrôles continus :

- 2 modules Terminales obligatoires : Math A&B et Français,
- 2 modules Terminales de spécialités : Physique et Chimie, ou Biologie et Sciences Naturelles).

Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci **ne peut excéder 4 années**. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'autres universités se cumulent.

D
I
P
L
Ô
M
E

COÛT DE LA FORMATION

Période d'orientation : 35 euros par personne (non remboursé)

Droits d'inscription réglementés à régler l'année de passage du diplôme : 170 euros en 2018/2019

Frais de formation : en fonction de la prise en charge de financement :

- Demandeurs d'emploi, personnes en situation d'handicap, femmes ou jeunes de moins de 26 ans
 - Organisme : Pôle Emploi, Cap Emploi, CDIFF, Mission Locale,
 - Formulaire : demande de prescription envoyée à la Région Auvergne Rhône-Alpes,
 - Période : juin-juillet pour une rentrée en septembre, décembre-janvier pour une rentrée en février.
- Financement personnel :
 - Un module est facturé 180 euros (exemple : Mathématique niveau seconde),
 - Deux modules sont à 360 euros (exemple : Mathématique niveau seconde + Français niveau première).
- Prise en charge de l'employeur :
 - Signature d'une convention avec l'entreprise,
 - Taux horaire de 9,15 euros dans le cadre du plan de formation (CPF, DIF, CIF, AGEFIPH, etc.).

